

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2015 (19 H 07)**

Étaient présents :

M. Martin Ferron, maire
Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5

Était absent :

M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Étaient également présents :

M. Jean Carrier, directeur général
Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier
Mme Marie-Josée Palin, directrice du Service des finances et trésorière

Formant quorum sous la présidence de M. Martin Ferron, maire

RÉSOLUTION 2015-09-303

**Plan de contingence de Canadian Malartic relatif à l'approvisionnement en eau de la
Ville de Malartic**

CONSIDÉRANT QUE Le Partenariat Canadian Malartic a déposé son plan de contingence relatif à l'approvisionnement en eau de la Ville de Malartic au conseil de ville;

CONSIDÉRANT QUE Le Partenariat Canadian Malartic est en processus pour présenter son étude d'impacts pour le projet d'extension de la fosse et de la déviation de la route 117;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la recevabilité de cette étude d'impacts, la Ville de Malartic doit confirmer son accord avec ledit plan de contingence relatif à l'approvisionnement en eau potable;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER, tel que présenté, le plan de contingence soumis par Le Partenariat Canadian Malartic;

D'AUTORISER madame Nathalie Touzin, directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, à remettre l'inventaire des propriétés desservies en eau potable par un puits privé au Partenariat Canadian Malartic;

Adoptée.

(SIGNÉ) MARTIN FERRON
MAIRE

(SIGNÉ) ME GÉRALD LAPRISE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET
GREFFIER

Copie certifiée conforme, ce 10 septembre 2015

Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier